

APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

CONSTITUTION D'UN COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'EXPLOITATION
DE L'ÉTABLISSEMENT **N. ET B. KNAUF ET CIE**

Le Collège communal d'Engis annonce la constitution d'un

Comité d'Accompagnement

**pour l'exploitation d'une usine de fabrication de plâtre et
d'activités connexes**

sise rue du Parc Industriel 1 à 4480 Engis

en tant qu'organe de dialogue entre l'exploitant, les autorités publiques et la population à l'égard de la mise en œuvre et du suivi des permis et autorisations de la société.

En vertu du permis unique octroyé par la Fonctionnaire Technique et la Fonctionnaire Déléguée du SPW le 30 avril 2026 pour le maintien de l'activité de fabrication de plâtre et activités connexes et la régularisation de modifications apportées (réf. PUN25-02), **ce comité d'accompagnement devra être composé :**

- 1° d'au moins un représentant de la commune d'Engis, de Neupré, de Flémalle et de Saint-Georges-sur-Meuse ;
- 2° d'au moins un représentant du fonctionnaire Technique et un représentant du Fonctionnaire Délégué ;
- 3° **de maximum 10 représentants de la population locale toutes communes concernées confondues ;**
- 4° d'au moins un représentant du demandeur.

Les citoyens intéressés doivent mentionner **leur nom, domicile et les intérêts spécifiques** qu'ils souhaitent représenter. Ils seront désignés par le Collège communal d'Engis, en veillant à une représentation équilibrée de la population concernée par l'exploitation. Chaque membre effectif devra être représenté par un suppléant.

Les candidatures doivent être adressées **avant le 02 novembre 2026** :

- Soit par envoi recommandé à l'Administration Communale, Service Cadre de Vie, rue Reine Astrid, 13 à 4480 ENGIS
- Soit déposées auprès du Service Cadre de Vie contre récépissé aux jours et heures d'ouverture des bureaux
- Soit par mail à l'adresse cdv@engis.be.

Engis, le 22 septembre 2026



Le Bourgmestre,

M. VOUE